

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 15/03/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 51 Votes Pour : 51 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Désignation référents CNAS N° 2023-33
--	---

Présents (42) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, DUBARRY Jean-Bertrand, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, OZUN Benjamin, DARAN René, MIR André, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (11) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, GAY Eric, BERTRANUC Evelyne, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), BOURREC Christophe, NARS Aline, CASCARRE Victor.

Procurations (9) :
DESMARIS Nadine à DUNAN Anne
ESTRADE Pierre à CARRERE Philippe
PUYAU Maryse à CONSTANTIN Luce
RIVIERE Alain à RICARD Louis
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
HELARY Yann à OZUN Benjamin
SALAT Jacques à DARAN René
AIZIER Philippe à MIR André
DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. Jean-Michel ISOART a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Au regard de la délibération n°43-2017 du 24 mars 2017, relative à l'adhésion de la communauté de communes Aure Louron au CNAS et suite aux mouvements de personnel constatés aujourd'hui, il convient de mettre à jour les référents CNAS, pour la période 2020-2026, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Ainsi, Monsieur le Président propose

- de désigner :

- Monsieur Olivier CARTAN, en qualité de délégué élu CNAS,

- Monsieur Nicolas OLIVES, en qualité de délégué agent et correspondant CNAS.

- de mettre fin à la désignation de :

- Madame Julie CHAUMEAU, en qualité de déléguée agent et correspondant CNAS,

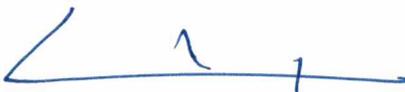
- Madame Claire OBENICHE, en qualité de déléguée adjointe agent CNAS ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire décide :

- De mettre fin à la désignation de Julie CHAUMEAU en tant que déléguée agent et correspondant CNAS ;
- De mettre fin à la désignation de Claire OBENICHE en qualité de déléguée adjointe agent CNAS ;
- De valider la désignation de Nicolas OLIVES en qualité de délégué agent et correspondant CNAS ;
- De mandater monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires à la bonne application de la présente délibération ;
- D'appliquer la délibération à compter du 1^{er} avril 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU